



**ACTES DES
ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LA FNADES**

**DIRIGEANCE ? GOUVERNANCE ?
QUEL DESSEIN, QUEL AVENIR
POUR L'INTERVENTION SOCIALE ?**

Jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2007

Paris, Cirque d'hiver Bouglione

**LA QUESTION SOCIALE A-T-ELLE UNE PENSÉE
PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE ? QUELLES CAPACITÉS
DE RÉFORME ET D'INNOVATION DANS LA DIRIGEANCE
DE L'INTERVENTION SOCIALE ?**

PAR M. DANY-ROBERT DUFOUR, PHILOSOPHE



F.N.A.D.E.S.

Fédération Nationale des Associations
de Directeurs d'Établissements
et Services Sanitaires Sociaux et
Médico-sociaux sans but lucratif



**LA QUESTION SOCIALE A-T-ELLE
UNE PENSÉE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE ?
QUELLES CAPACITÉS DE RÉFORME ET D'INNOVATION
DANS LA DIRIGEANCE DE L'INTERVENTION SOCIALE ?
Par Monsieur Dany-Robert DUFOUR, Philosophe**

Didier CHAPUY

Le travail social fait société, car c'est un secteur d'activité économique et politique de grande importance dans notre pays. La question sociale est-elle politique, philosophique ou réduite à sa dimension gestionnaire ? Monsieur Dany-Robert DUFOUR, philosophe et directeur de programme au Collège International de Philosophie, et professeur à l'université de Paris VIII, va intervenir sur la question des capacités de réforme et d'innovation dans la dirigeance de l'intervention sociale. Les mutations contemporaines de la gouvernance dans les rapports sociaux sont-elles toujours ambitieuses, présentes et actives ?

Dany-Robert DUFOUR, Philosophe

La question de la gouvernance m'intéresse vivement. Je suis déjà intervenu sur cette question à plusieurs reprises, et je la traite dans mon dernier livre, « Le Divin Marché ». Nous avons affaire à un nouveau dieu appelé à régler l'ensemble des économies humaines. Le livre est sous-titré « La révolution culturelle libérale ». En effet, une révolution est en cours. Elle a des effets non seulement sur le plan économique, mais également sur les grandes économies humaines : économie politique, symbolique, sémiotique et psychique.

Dans le champ politique, cette révolution se remarque souvent en premier lieu dans le langage par des substitutions de termes. Pour parler d'action politique, nous trouvons de plus en plus souvent le terme de « gouvernance » pour remplacer celui de « gouvernement ». En tant que philosophe, je suis plutôt prudent. Avant de m'enthousiasmer pour la nouveauté, je me pose la question de savoir à quoi correspond ce glissement de termes.

Dans un premier temps, je me livrerai à une déconstruction de la notion de gouvernance et, dans un second temps, j'essaierai de montrer, d'un point de vue philosophique, ce qui oppose les concepts de gouvernance et de gouvernement.



Nous assistons en effet à une certaine désuétude progressive du terme moderne de « gouvernement » au profit du terme post-moderne de « gouvernance. » Je ne force pas le trait, mais fais état d'un usage devenu officiel. Par exemple, le site portail de l'Union européenne indique que « ce terme correspond à la forme dite post-moderne des organisations économiques et politiques ». Espérons que la communauté européenne sache de quoi elle parle. À noter que l'Union européenne a adopté en juillet 2001 le « Livre blanc de la gouvernance européenne ». Nous sommes donc ici au cœur de la conception politique post-moderne telle qu'elle tend à s'imposer au détriment des approches politiques modernes.

Je ne vous présenterai pas la généalogie du terme très ancien de « gouvernance ». Nous allons plutôt nous intéresser au sens nouveau qu'il prend aujourd'hui. Depuis quelques années, les notions de gouvernement et de gouvernance tendent à s'opposer. Le terme de « gouvernement » est globalement réservé à l'ancien pouvoir hiérarchique et à l'autorité de l'État. C'est donc une conception centraliste. La gouvernance, quant à elle, suggère une nouvelle modalité horizontale de la gestion du pouvoir. Pour tout bon démocrate, ce terme semble a priori témoigner d'un approfondissement de la démocratie. Avant de s'emballer, je crois qu'il est indispensable de procéder à la déconstruction du terme de « gouvernance ».

1. Déconstruction de la notion de gouvernance.

a. De la *corporate governance* à la gouvernance.

La notion de gouvernance vient directement de l'expression anglo-américaine *Corporate governance*, c'est-à-dire la gouvernance d'entreprise. Celle-ci renvoie au nouveau statut des actionnaires et au renouvellement du management interne. Avec l'apparition des « zin-zin », c'est-à-dire les investisseurs institutionnels (fonds de pension, assurances et FCP) qui pèsent de plus en plus lourd (aujourd'hui l'équivalent d'une année de PNB mondial), les entreprises se sont engagées sur un nouveau terrain. Ainsi, lorsque les actionnaires d'un groupe se comptent par centaines de milliers et que l'actionnariat devient un moyen de financer les retraites, un nouveau mode de gestion tend à s'imposer. Les porteurs de titres peuvent effectivement exiger une sécurité et une rentabilité maximales. La *corporate governance*, bien au-delà de renvoyer à une extension de la démocratie, ne désigne rien d'autre que la prise de pouvoir du capitalisme financier sur le capitalisme industriel. Certaines personnes, qui ne sont en rien gauchistes, n'hésitent pas à qualifier ce pouvoir impérieux de « dictature des actionnaires ».



Ce ne sont plus alors les objectifs industriels, mais les objectifs de rentabilité maximale qui priment. Cela aboutit souvent à des licenciements de pure convenance boursière dans des firmes prospères, et à une liquidation de secteurs pourtant rentables. Les cas sont légions depuis quelques années, et nous les avons appelés « licenciements boursiers ». En France, il s'agit des exemples de MICHELIN, DANONE, XEROX, HP, MOULINEX, DIM, EADS, METALEUROP et MARKS & SPENCER. La France découvrit cette nouvelle réalité alors que la gauche plurielle pensait être au gouvernement pour longtemps. Le 11 septembre 1999, la société MICHELIN annonça simultanément des bénéfices semestriels en hausse de 20 % et 7.500 suppressions d'emplois. Certains responsables firent état d'une erreur de communication. En fait, la bourde était finement calculée, car le cours de l'action augmenta de 12 % dès le lendemain. Le gouvernement de la gauche plurielle ne trouva alors rien de mieux à faire que d'avouer son impuissance. C'est la fameuse phrase de Lionel Jospin : « L'État ne peut pas tout ». Nous avons donc compris que le gouvernement renonçait à agir. La *corporate governance* venait donc de remporter une bataille décisive contre le gouvernement.

Il n'est pas abusif de dire que la gauche politique a payé assez cher son inertie de cette époque, dans la mesure où, depuis lors, beaucoup de nos concitoyens doutent de ce qui fait la différence entre la gauche et la droite. Beaucoup d'entre eux se sont insurgés ou ont désespéré face à cette inaction. Dans l'optique libérale où nous nous trouvons, leur argument pesait peu de poids, puisque celui qui n'a que ses bons sentiments à opposer a perdu d'avance. Ce ne sont pas eux qui prennent les risques financiers. À ce titre, je vous renvoie au site « La page libérale », où nous pouvons lire : « Il faut bien prendre conscience que le capital apporté par les actionnaires a un coût. Le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) permet de déterminer ce coût. Les actionnaires exigent une juste rémunération pour le risque pris (*pricing* du risque) ». Ce coût du risque a suscité de nombreux travaux de recherche en finance depuis ces vingt dernières années. Un prix Nobel a même été décerné à un économiste pour le calcul du prix du risque.

De fait, si les actionnaires de MICHELIN se retirent, entrevoyant de meilleurs bénéfices ailleurs, l'entreprise s'écroule. Il faut donc voir la *corporate governance* comme un univers prosaïque où tout se vend et s'achète. C'est la raison pour laquelle il a fallu rémunérer la pression nouvelle que les actionnaires faisaient subir aux chefs d'entreprise. Cet univers est « juste » à sa façon, aussi juste que celui de la roulette, du poker ou du Monopoly. Ceux qui le veulent doivent jouer en défendant coûte que coûte leurs intérêts, y compris en bluffant, comme nous le montre l'exemple du trucage des comptes de très grandes entreprises américaines comme ENRON. Ce qui



devait arriver arriva : ce fut aux cadres dirigeants d'entreprise, qui traditionnellement s'enrichissaient en vendant leurs produits sur le marché selon la loi de l'offre et de la demande, de se trouver achetés par les actionnaires pour poursuivre des buts, non plus industriels, mais financiers. Ils ont été achetés de trois façons : en leur donnant des salaires mirobolants, en les intéressant aux profits de l'entreprises sous forme de *stocks options*, et en leur faisant bénéficier de retraites dorées, dites « retraites chapeau ».

Nous sommes donc passés d'un capitalisme d'entrepreneurs devant trouver des compromis sociaux avec les salariés à un capitalisme financier caractérisé par l'appétit des actionnaires exigeant des taux de rentabilité à court terme à deux chiffres, fût-ce au détriment de l'investissement productif.

Aujourd'hui, notre univers est devenu un lieu éminemment tendu et stressant, et d'une férocité extrême. Les acteurs se contraignent à une prise de risque permanente, laquelle est hautement valorisée dans les discours. D'un côté, nous calculons le *pricing* du risque et, de l'autre, nous célébrons la culture du risque (pour ceux qui peuvent se permettre de prendre des risques, bien entendu). Pour se faire une idée de cette valorisation, il suffit de lire Anthony GIDDENS, qui a été associé à la troisième voie blairiste : « Dans des institutions sociales restructurées plus activement par la gouvernance, on veut souvent encourager les gens à prendre des risques plutôt que de les en empêcher. Le risque est le fondement de l'innovation. L'innovation est le fondement d'une entreprise entrepreneuriale ».

En tant que philosophe, je constate que la socialité ainsi restructurée implique que chaque acteur se pense en survie permanente, ceux qui vivent dans le dénuement comme ceux qui vivent dans la surabondance. Ceux qui sont exclus de ce jeu sont les salariés ordinaires, principaux producteurs de richesse, et autrefois producteurs et adversaires du parton de l'entreprise. Ils se sont progressivement retrouvés mis à l'écart et ont été affectés par tous les phénomènes qui en découlent : apparition d'un salariat dit « kleenex », baisse de la représentation syndicale, démoralisation et imprévisibilité des réactions.

Nous avons observé un autre changement simultané à l'intérieur de l'entreprise : l'assouplissement des rapports hiérarchiques au sein du management. Progressivement, le manager se doit d'être plus souple, moins « autoritaire », apte à des changements incessants, et « nomade » comme on le dit aujourd'hui. Cette nouvelle exigence le place dans une insécurité organisée impliquant de sacrifier toute continuité professionnelle, voire personnelle. À cet égard, on a de plus en plus vanté la fluidité, la symbiose et la transparence des objectifs, en soulignant que cela aidait à la valorisation en bourse de l'action de l'entreprise, et contribuait ainsi au bonheur des



actionnaires. C'est précisément dans cette modification des rapports d'autorité dans le management d'entreprise que réside le « nouvel esprit du capitalisme ». Ce concept a été remarquablement analysé par BOLTANSKI et CHIAPELLO. Le vieux capitalisme autoritaire se révèle contre toute attente capable d'intégrer la critique artiste issue du mouvement culturel et social des années 1960.

La *corporate governance* procède par imposition de contraintes financières voulues par les actionnaires et devant être tenues par l'intériorisation des normes issues du modèle du marché dans tous les rapports sociaux. Par conséquent, chacun est prié de s'auto-évaluer, de s'autocontrôler et de faire preuve d'initiative et de responsabilité. Cela place les individus dans une situation de double impossibilité. Par exemple, il s'agit des situations plutôt stressantes où l'ordre vous est donné d'être toujours spontané. Nous sommes arrivés au point que prédisait Hannah ARENDT, lorsqu'elle entrevoyait la possibilité du passage à de nouvelles formes de domination. La philosophe qualifie ces dernières de surnoises, car dissimulées sous une apparence libertaire, où le pouvoir véritable est en quelque sorte devenu anonyme, informe et non localisable. C'est ce qu'elle a appelé une « tyrannie sans tyran ». La *corporate governance* conduit donc à cette étrange combinaison, tout à fait post-moderne, de dictatures d'actionnaires intraitables, de conseils autogérés, de cadres contraints d'être « *cools* », libertaires, nomades, et toujours branchés, et de sérieuses déprimés dans la classe ouvrière.

b. La gouvernance dans le champ politique.

L'intrusion de la gouvernance dans les affaires politiques voit le jour au cours des années 1990. La logique mise au point pour gérer les entreprises passées sous la coupe du capital financier est rapidement devenue le modèle de gestion de la chose publique. À ce titre, la science administrative anglo-saxonne a assimilé la gouvernance politique à un pur et simple « management public ». Le terme de « gouvernance » apparaît dans le discours des institutions jumelles de la Banque Mondiale et du FMI, puis est repris par les autres agences dites de coopération, dont le PNUD. Il s'agit de contrôler l'usage des aides au développement de façon à obtenir des taux de croissance élevés et du commerce international, notamment dans les pays de l'Asie du Sud-Est et certains pays d'Amérique latine qui venaient de connaître des rentrées importantes.

L'assimilation de la gouvernance politique à la *corporate governance* ne relève pas d'une comparaison approximative, mais s'entend littéralement : vis-à-vis de ces pays, la Banque Mondiale et le PNUD se sont mis à jouer le rôle exact des actionnaires dans les assemblées d'investisseurs, en exigeant leurs 15 % de rentabilité. En premier lieu, le pouvoir local en exercice devait gérer les ressources économiques et sociales de son



pays en faveur des secteurs de production les plus rentables, de façon à maximiser les échanges internationaux avec les pays du centre. Par exemple, la multinationale MONSANTO a réussi à imposer au gouvernement fédéral brésilien l'introduction massive de cultures OGM, alors que ce gouvernement y était pourtant fermement opposé. D'autre part, il fallait cesser de faire des dépenses « improductives » (pour des affaires sociales par exemple) et réduire l'État à son rôle politique minimum. Certains gouvernements occupent même le champ politique de façon autoritaire afin de le réduire, c'est-à-dire en détruisant toute forme existante de l'État garant de la souveraineté économique et de l'État providence. Il s'agit alors de vendre les entreprises publiques et « d'assainir » les dépenses de l'État destinées à maintenir un minimum de bien-être en faveur des populations, notamment dans les secteurs clés du social, de l'éducation et de la santé.

Les agences internationales de développement ont donc pratiqué une politique très intrusive dans les pays dits « aidés ». La théorie selon laquelle le marché doit s'exprimer le plus largement possible a été perçue comme infaillible. Cette vision dogmatique a conduit le FMI à stéréotyper ses prescriptions et à les appliquer quelle que soit la situation du pays en jeu. C'est donc une sorte de remède magique comprenant trois ingrédients principaux : la privatisation des moyens de production au sens large, l'ouverture du pays à la concurrence internationale, et la libéralisation du secteur financier. C'est ce que l'on a appelé le Consensus de Washington.

Le terme *a priori* sympathique de gouvernance peut donc recouvrir une politique très intrusive. Autrement dit, il faut se demander si la gouvernance est un euphémisme relevant d'une « novlangue » (« 1984 », Georges ORWELL), c'est-à-dire un terme qui cache une impitoyable réalité pour la faire apparaître de façon avenante. Dans notre pays, par exemple, un plan social signifie en fait un programme de licenciement massif. Un plan d'ajustement structurel implique la liquidation de pans entiers de production. Le respect de la primauté du droit signifie la prévalence du droit du commerce international sur le droit national. La gestion des affaires publiques signifie des coupes dans les budgets sociaux. Le développement durable signifie faire intervenir le marché local. Le respect de l'environnement signifie établir des normes de pollution compatibles avec les projets industriels. Enfin, la lutte contre la pauvreté signifie la suppression pure et simple de secteurs jugés non rentables.

Plus personne n'est en droit d'ignorer que cette doctrine ultralibérale a conduit à quelques désastres, depuis que Joseph STIGLITZ (un des rares néo-keynésiens à avoir dernièrement obtenu le prix Nobel, en 2001) a révélé l'ampleur des problèmes dans son livre intitulé « La Grande Désillusion ». Il y montre que les prescriptions du FMI ont été catastrophiques pour les pays qui les ont appliquées (Corée du Sud, Thaïlande,



Indonésie), alors que les pays qui ont refusé cette doctrine (Malaisie et Chine) ont pu juguler plus facilement la dépression économique de 1997. La situation catastrophique de l'Argentine provient elle-même du Fonds. La douloureuse transition (pillage des ressources du pays et formation d'une élite mafieuse) ne laisse aucun doute quant aux échecs de la politique du FMI pendant plus de vingt ans dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. On met en avant l'enrichissement général obtenu et l'augmentation du revenu moyen par tête. Cependant, on oublie de signaler que le surcroît de richesses est globalement accaparé par les groupes financiers et les bailleurs de fonds, et que le sort misérable de centaines de millions de personnes dans le monde évolue infiniment moins vite que ne progresse le leur.

Ainsi, les écarts entre les extrêmes ne cessent de s'accroître. Le rapport des Nations Unies sur la pauvreté cite un chiffre significatif : les 225 personnes les plus fortunées du monde ont un revenu annuel équivalent à celui de près de la moitié la plus pauvre des habitants de la planète. Cela donne une étrange équation : le patrimoine de 300 individus dans le monde est égal au patrimoine de trois milliards d'autres. À ce titre, on parle souvent de problèmes secondaires, au regard du fait que tous ces pays ont gagné la bonne gouvernance démocratique. De fait, la gouvernance, en tant que terme libéral de la régulation sociale, est aujourd'hui déclinée à toutes les échelles. On parle aujourd'hui de gouvernance sociale, de gouvernance urbaine, de gouvernance territoriale, de gouvernance européenne, de gouvernance mondiale, et même de gouvernance globale.

2. Ce qui oppose les concepts de gouvernance et de gouvernement

a. Société civile et rôle de l'État.

Tous ces types de gouvernance mettent en avant la société civile, terme qui fonctionne comme un véritable mot magique. La société civile englobe toutes les associations privées qui se substituent souvent aux pouvoirs publics. Il s'agit donc des organisations charitables dont beaucoup naviguent à vue entre une sorte d'idéalisme du volontariat et un certain appât du gain. De l'autre côté, il y a les entreprises qui constituent le marché de la société civile. Beaucoup de services sociaux sont externalisés pour être confiés au secteur privé et à la dite société civile.

Dans un remarquable article écrit par John BROWN (pseudonyme probable d'un ou plusieurs hauts fonctionnaires européens), nous pouvons lire ce qui suit.

« La gouvernance se réfère à des formes de gestion des affaires publiques dans lesquelles on fait appel à l'intervention de la société civile, en réduisant parallèlement



le rôle des instances politiques. Cela peut se produire à tous les niveaux : local, régional, national, mondial et militaire. Il s'agit de faire en sorte qu'un gouvernement, réduit à son expression minimale, coordonne et oriente une société civile qui acquiert un rôle prépondérant dans l'élaboration, l'application et le contrôle des différentes politiques. Idéalement, la gouvernance devrait conduire à une disparition de l'État comme instance de détermination de l'intérêt public, et à la substitution des normes légales par des normes flexibles de régulation. On peut utiliser le titre d'une œuvre déjà classique dans la défense de la gouvernance pour synthétiser l'ensemble de ce vaste programme politique : "*governing without government*", "gouverner sans gouvernement". »

Il s'agit donc de faire en sorte que la société civile puisse se gouverner seule sans passer par le gouvernement. Ce dernier, qui se croyait en charge de la chose publique, est devenu désuet. La gouvernance cherche donc à remettre la chose publique (la *res publica*, république) au rang des vieilleries, et à la remplacer par l'ensemble des intérêts privés supposés pouvoir s'autoréguler.

C'est précisément dans cette autorégulation supposée des intérêts privés que consiste la gouvernance politique. Le postulat est que la somme des intérêts privés fait l'intérêt général. Certes, on dit que la gouvernance est la capacité de chacun à tenir sa place, c'est-à-dire à défendre ses intérêts, ce qui démontrerait la nature profondément démocratique de la gouvernance. Mais c'est oublier un peu vite que certains de ces intérêts, beaucoup plus puissants que les autres, disposent d'emblée des moyens nécessaires pour remporter les décisions qui leur conviennent. Certains sont donc « beaucoup plus égaux que d'autres ». Par exemple, il suffit que les bailleurs de fonds, défendant leurs intérêts, menacent de retirer leurs capitaux d'une entreprise ou d'un pays pour emporter la décision. Que pèse alors une grève de salariés ou une velléité de la législation devant cette menace ? Rien. Pire même, ces actions pourraient s'avérer contreproductives, c'est-à-dire directement utilisable contre ceux qui les brandissent.

Après ce constat, passons à une approche plus philosophique. Nous sommes en droit de nous demander si la gouvernance constitue une nouvelle forme de domination, marquée non pas par un renforcement problématique de l'État, mais au contraire par un évanouissement du politique, où la société civile est appelée à jouer contre l'État. Il est donc nécessaire de savoir ce que signifie le terme de « société civile ».

À cet effet, faisons un retour aux Lumières, c'est-à-dire à l'époque moderne (la nôtre étant devenue post-moderne). L'État est supposé représenter l'universel. La société civile est fondée sur la concurrence économique (HEGEL), et les individus sont des personnes privées qui ont pour but leur intérêt propre. Bien loin de l'autorégulation par



la grâce de Dieu (Adam SMITH), la société civile ne peut que se retrouver déchirée par des antagonismes irréductibles. Selon HEGEL, dans la société civile, chacun est pour soi-même une fin, et tout le reste n'est rien pour lui. Toutefois, sans relations avec les autres, personne ne peut pas atteindre sa fin, et les autres sont donc un moyen pour les fins du particulier. Par conséquent, dans la société civile, chacun se soucie de soi, et aucun ne se soucie de ce que HEGEL appelle le reste. Les autres sont utilisables comme un moyen pour la réalisation des fins de chacun.

C'est ici que se reconnaît la profonde continuité entre KANT et HEGEL. HEGEL ne dit rien d'autre que : la société civile est exactement le lieu où l'impératif catégorique présenté par KANT dans les « Fondements de la métaphysique des mœurs » ne peut pas être respecté. Je rappelle sa seconde formulation : « Agis de telle sorte que tu traites l'autre comme une fin, et jamais seulement comme un moyen ». La société civile fonctionne donc sur un principe inverse : traiter l'autre comme un moyen, et non comme une fin.

Selon HEGEL, c'est pour pallier les travers de la société civile, où chacun ne se soucie que de soi, qu'il faut un État pour que l'universel soit pris en compte. L'intérêt particulier et l'intérêt universel peuvent se conjuguer seulement dans cette mesure. Autrement dit, l'État est ce qui permet l'accomplissement individuel dans l'intérêt universel. Lui seul autorise que la liberté puisse se réaliser. « L'État est la réalité de la liberté concrète ».

Cette idée est déjà évoquée par ROUSSEAU, et traverse effectivement toutes les pensées politiques modernes des Lumières. C'est pour permettre le développement de l'individu libre qu'il faut inventer un individu collectif. « Au-delà de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association, c'est-à-dire ce pacte social sous la direction de la volonté générale, produit un accord moral et collectif composé d'autant de monde que l'assemblée a de voix, laquelle reçoit de ce même acte son droit commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité, et prend maintenant le nom de République, lequel est appelé par ses membres État quand il est actif, souverain quand il est passif. » Le contrat social de ROUSSEAU indique que pour que nul ne soit soumis à un autre, il faut que chacun puisse invoquer un sujet collectif auquel il aura fait allégeance. Seule la volonté a force de loi.

Évidemment, le sujet collectif dépasse la somme des intérêts privés. Il est très significatif que ROUSSEAU parle de pacte et non simplement de contrat. Effectivement, le contrat suppose souvent l'accord de deux parties au moins, tandis que le pacte implique que chacun mette en commun « sa personne et toute sa



puissance sous la suprême direction de la volonté générale, et que chaque membre soit partie indivisible du tout ». Nous pouvons dire que le contrat est froid, alors que le pacte est chaud. Celui-ci suppose la fusion d'une partie de chacun dans un tout, un tout que chacun recevra ensuite dans son corps. Le pacte fait irrémédiablement penser à ces moments effusifs où les membres d'un groupe s'entaillent la paume, mêlant leur sang et font un serment sacré les liant à vie. Cela fait aussi penser aux grands moments de la Révolution française. Il est donc étonnant que ROUSSEAU ait écrit ces pensées avant la Révolution Française tant elles évoquent ce moment de grande effusion. Toute la différence entre le contrat actuel et le pacte républicain tient dans le fait qu'on ne s'enthousiasme pas devant un contrat car il est pragmatique, alors que l'on conclut un pacte parce que l'on est transporté au-delà de l'usuel (intérêts privés) et que l'on accède au moment transcendantal qui dépasse chacune des parties en cause. En d'autres termes, on accède à un tout devenu supérieur à la somme des parties.

C'est précisément sur ce moment fondateur que repose la démocratie : pour qu'aucun ne soit soumis à l'autre, il faut et il suffit que tous soient soumis aux lois. Cela suppose donc un législateur au-dessus de la somme des parties. Ceci commence à être mis en cause avec l'invasion de notre ancien droit romano-germanique par la *common law* anglo-saxonne, qui est seulement un droit de jurisprudence. Il y a en même temps disparition de la loi et multiplication des règlements. La référence à ce pacte fondateur disparaît quand la référence au peuple souverain disparaît également. Autrement dit, si le gouvernement fondé sur ce pacte disparaît au profit de la seule gouvernance de la société civile, alors la citoyenneté disparaît *de facto*, puisque celle-ci ne peut exister qu'en étant accordée à la chose publique née de ce pacte. Il n'existe alors plus qu'une société civile constituée de l'ensemble conflictuel des intérêts particuliers. L'humanité n'aurait alors plus d'intérêt commun à défendre et se trouverait réduite à une collection d'individus calculateurs, mus par leurs seuls intérêts rationnels, et en concurrence sauvage les uns avec les autres. L'utilitarisme d'Adam SMITH l'aurait-il donc emporté sur l'injonction morale et politique des Lumières ?

b. Gouvernance et darwinisme social.

La gouvernance est en train de créer un nouvel espace sociétal complètement épuré, prosaïque, trivial, nihiliste, et emprunt du darwinisme social où chacun doit défendre bec et ongles ses intérêts privés. Les « plus adaptés » peuvent légitimement tirer profit de toutes les situations, pendant que les « moins adaptés » sont tout simplement abandonnés ou traités par la charité. Si l'on suit ce raisonnement, les conclusions s'imposent : la gouvernance de la société civile par elle-même pourrait remettre en cause la civilisation. En effet, le traditionnel devoir biopolitique de la protection incombant à tout État moderne (donc à tout gouvernement), dans tous les domaines de



sa population, se retrouverait abandonné. La notion d'État, telle qu'elle fonctionne depuis les Lumières, est directement visée. On n'a plus besoin d'État, ou on utilise l'État pour détruire l'État.

ROUSSEAU avait bien repéré les dangers de « l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques ». Dieu sait si aujourd'hui les intérêts privés sont dans les affaires publiques ! Les formes constitutionnelles de la démocratie représentative sont menacées par une véritable privatisation de la décision publique. Aujourd'hui, cette suspension de la décision publique plaît, car elle se présente sous une fausse allure libertaire susceptible de séduire les ego : « pour en finir avec les vieux pouvoirs hiérarchiques, plus de gouvernement et de gouvernés, soyons tous unis dans une même dynamique ». De nombreux slogans quasi-publicitaires soutiennent ce nouveau dogme. En réalité, la gouvernance est en train de tendre un redoutable piège à la démocratie. Elle se présente comme un élargissement de la démocratie par une meilleure participation de la société civile, alors même qu'elle est en train de détruire le seul espace où les individus peuvent accéder à la démocratie en devenant citoyens et en cessant d'être de simples représentants d'intérêts particuliers. Il s'agit en fait d'oublier la notion moderne pour accéder à une autre conception du politique où le marché et les intérêts privés auraient pris toute la place.

En conclusion, c'est exactement là où l'on dit que la démocratie devrait y gagner qu'il faut se méfier davantage, car la dite démocratie risque de tout y perdre. La conséquence de l'affaiblissement de l'État est en effet inéluctable : le transfert de pouvoir qu'effectue la gouvernance libérale en faveur de la société civile équivaut à l'expropriation du peuple de sa souveraineté. Le philosophe se plait à rendre hautement problématiques des solutions semblant avenantes et évidentes. Je pense donc avoir rendu suffisamment problématique cette notion de gouvernance. En résumé, je me demande si la gouvernance, comme supposé approfondissement de la démocratie, ne relève pas plutôt d'un renforcement de nouvelles formes de domination : des dominations certes « *soft* », mais se soldant par la mise en place de la tyrannie sans tyran (Hannah ARENDT). En dernier lieu, chacun doit avoir suffisamment intériorisé les lois empruntées de darwinisme social du marché pour qu'elles régulent spontanément l'ensemble des rapports.

Didier CHAPUY

Jusqu'à aujourd'hui, j'aimais la phonétique douce et musicale du mot « gouvernance ». Vous avez employé des mots terribles : taux de rentabilité, actionnariat, flux financiers, férocité du marché... Vous nous avez expliqué que la socialité se restructure avec tout cela. L'assouplissement des règles de management et



d'autorité constitue une nouvelle forme de domination par un pouvoir anonyme. Vous avez évoqué la « tyrannie sans tyran » d'Hannah ARENDT. Osons-nous dire que la gouvernance peut aboutir à une direction sans directeur ? Quoi qu'il en soit, après avoir entendu parler de la prévalence du terme dans la politique, je croyais que votre discours allait s'atténuer. Mais vous avez employé les mots suivants : taux de croissance élevé, développement, gestion des secteurs économiques les plus rentables. La gouvernance apparaît comme une politique intrusive.

D'autre part, la gouvernance sociale paraît comme plus diffuse et plus sournoise. C'est la disparition de l'État, le fait de gouverner sans gouvernement, et surtout l'autorégulation des intérêts privés. C'est une notion de puissance individualiste ou de groupe d'individus. Globalement, la gouvernance est une nouvelle forme de domination. La société civile joue contre l'État. Comme le disait KANT, il est immoral de considérer les autres comme des choses et non comme des finalités. Vous avez présenté le sujet collectif faisant allégeance et concluant un pacte. Cet aspect est primordial quand nous faisons référence au peuple souverain. La gouvernance entrevoit la disparition de la citoyenneté et de l'intérêt commun. Nous pressentons ainsi une remise en cause de la civilisation. La privatisation de la décision publique s'effectue pour l'intérêt de personnes qui ont le pouvoir, celui-ci devenant anonyme.

Monsieur Dany-Robert DUFOUR nous propose une réflexion sur la gouvernance. Peut-être prenons-nous trop en compte la forme et la phonétique des mots plutôt que leurs étymologies et leurs conséquences. En effet, cette tendance impacte également nos actions. Prenons quelques minutes pour dialoguer avec Monsieur DUFOUR.

De la salle

J'ai apprécié votre discours sur l'État ne pouvant pas assurer tous les besoins, et le marché devenant divin. Nous pourrions être pessimistes. Cela étant dit, notre contexte contient aussi l'univers associatif. Il n'y a jamais eu autant de mouvements associatifs qu'aujourd'hui, ce qui laisse penser que l'homme a aussi besoin de s'engager et de se donner une raison d'être. Quand bien même les médias n'en parlent pas, nous connaissons l'existence d'une démocratie où les gens s'associent sans but lucratif. Ce point de vue me rend plus optimiste que le seul paysage que vous avez décrit.

Dany-Robert DUFOUR, Philosophe

Je partage entièrement votre remarque. Effectivement, même si les voix des associations ne se font pas beaucoup entendre dans les médias, elles sont très présentes sur tous les terrains. Qu'il s'agisse du terrain social, clinico-social, éducatif, artistique



ou culturel, de multiples résistances sont mises en place. Je suis souvent conduit à rencontrer ces secteurs lors de mes échanges. J'y vois une résistance éparse qui s'organise. Les gens résistent comme ils le peuvent : en écrivant un poème, en cueillant de jolies fleurs, en s'associant pour discuter de questions cruciales.

Certains encore résistent aussi avec la souffrance, c'est-à-dire avec leurs symptômes. À l'heure actuelle, je vois un symptôme majeur : les 25 % de la population guettés par la dépression tous les ans. Cela conduit mes collaborateurs psychanalystes à s'interroger sur l'émergence d'une grande névrose contemporaine. De ce point de vue, la dépression serait alors une forme de résistance de l'individu qui ne peut plus évoluer dans notre contexte. Cet individu n'est pas encore passé d'une résistance cliniquement définissable à une résistance critiquement définissable. Il existe de multiples lieux de résistance auxquels nos politiques ne sont pas toujours suffisamment sensibles.

Une éventuelle refondation se devrait d'intégrer ces résistances protéiformes. Cela nous garderait quelques espoirs de concrétisation de ce que KANT appelait la « dignité humaine » dans les « Fondements de la métaphysique des mœurs ». Précisément, il nous dit que tout est monnayable sauf la dignité. Or, la dignité est le seul principe par lequel l'homme s'élève, au sens du dépassement de ses seuls intérêts. Certaines de mes observations dans de nombreux secteurs me rendent moins pessimiste. Mon intervention a tenté d'exposer les formes diverses de dangers et leurs genèses, afin de vous sensibiliser à l'effort considérable qui nous attend.

De la salle

Je vous remercie d'avoir mis en mots des convictions que je partage. La gouvernance par la société civile n'a-t-elle pas déjà gagné ? En France, la population n'a-t-elle pas mandaté Nicolas SARKOZY et son réseau (Bouygues, Lagardère, TF1...) pour la mise en œuvre de cette gouvernance ? Ce mandat, sous prétexte d'élections démocratiques, ne constitue-t-il pas une réelle prise de pouvoir de la gouvernance, quelles que soient les décisions politiques prises par ailleurs ?

Dany-Robert DUFOUR, Philosophe

Les derniers mouvements politiques en France sont difficilement analysables, car certains y voient le renforcement de l'État. Je pense que l'État a été pris pour détruire l'État. Ce qui reste de fonction autoritaire de l'État me semble utilisé dans le but de détruire l'État. « Moins d'État » est le mot d'ordre, comme l'a récemment indiqué le Premier ministre. On fait le constat de la faillite de l'État, ce qui justifie sa réduction. C'est un phénomène plutôt étrange quand on sait que nous vendons et privatisons



continuellement le trésor national depuis quinze ans : plus on vend, plus on est pauvre. C'est une sorte de cercle vicieux.

Selon moi, nous avons affaire à une forme d'occupation plutôt autoritaire d'une fonction politique dans tous les domaines (universités, arts, et socio-médical). Par exemple, la création artistique est menacée de remplacement par les industries culturelles ayant des fonctions de divertissement très précises. Nous vivons un moment important dont nous n'avons pas encore pris complètement la mesure. Nous aurons des discussions primordiales sur la façon dont nous pouvons maintenir les grandes institutions (famille, école, champs culturels, institutions prenant en charge la souffrance comme les vôtres...). Celles-ci sont nécessaires à la formation et à l'élévation des personnes. Elles ne doivent pas être dissoutes dans des considérations simplement économiques. Selon moi, nous assistons à la réduction des grandes économies humaines (économies politique, symbolique, sémiotique et psychique) dans l'économie de marché. Certes, l'économie de marché fonctionne bien et produit de la richesse (même si celle-ci reste très inégalement répartie), mais elle tend aussi à détruire les autres économies humaines. Il nous faut donc trouver les moyens de la réguler de nouveau. À ce titre, des expérimentations sont en cours sur les nouvelles formes de présence des institutions.

De la salle

Selon moi, le Président de la République ne dirige pas, mais communique. Il intervient comme un commentateur de décisions prises au-dessus de lui, et accompagne les émotions pour tenter de réguler les comportements. À mes yeux, il est le premier technico-commercial de l'industrie française. Nous pouvons faire le parallèle avec ce que nous vivons dans nos établissements. Nous avons de moins en moins la possibilité de faire de véritables admissions, car nous sommes contraints d'accepter tous les dossiers reçus. D'autre part, notre prise sur le droit du travail se réduit, ce qui impacte notamment nos négociations sur l'amplitude horaire du travail de nuit. D'un certain point de vue, le dirigeant n'a plus les prérogatives qui faisaient son autorité au sens fondateur de lien entre les collaborateurs. Par conséquent, nous devenons à notre tour des petits présidents de la République : nous sommes dans l'émotion.

Dany Robert DUFOUR, Philosophe

Je partage entièrement cet avis. L'économie de marché, bien que nécessaire, montre certaines limites. Au final, il s'agit peut-être de défendre le libéralisme de ses effets pervers. La souffrance engendrée par la généralisation massive de l'économie de marché est progressivement traitée par la compassion et la charité, alors qu'elle



incombe au devoir biopolitique de l'État, c'est-à-dire la protection des populations. Le compassionnel consiste à attirer l'attention sur un cas isolé de façon à montrer un grand cœur face à la misère humaine, Toutefois, ce n'est pas traiter le problème lui-même. Il s'agit donc de raconter des histoires pour chaque segment de population (« *story-telling management* »). Par exemple, pour calmer les gens de gauche, on utilise la Lettre de Guy MOQUET. Nous assistons à la transformation de la fonction politique en une pure fonction communicationnelle de gestion des émotions.

Didier CHAPUY

Je vous remercie et rappelle le titre de votre livre : « Le Divin Marché ».